



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 09 avril 2025

Date de convocation : 27 mars 2025
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle du château de Walincourt-Selvigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Objet : Délibération 2025/034 - Budget annexe service des eaux – Adoption du budget primitif pour l'exercice 2025

Membres présents (54) : PORTIER Carole, MAILLARD Laurent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, HERBET Marie-Françoise, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémie, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (2) : SOUPLY Paul, BASQUIN Etienne

Membres absents (8) : LOIGNON Laurent, RICHOMME Liliane, TRIoux COURBET Sandrine, PLATEAUX Stéphanie, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, RICHEL Jean-Pierre, GERARD Pascal

Membres ayant donné procuration (10) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à DUDANT Pierre-Henri, BERANGER Agnès à MATON Audrey, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, DAUCHET Martine à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, BONIFACE Patrice à PELLETIER Gilles, DAVOINE Matthieu à SIMEON Serge, VILLAIN Bruno à NOIRMAIN Augustine, HALLE Sylvain à DEFAUX Maurice

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémie

Délibération 2025/034 - Budget annexe service des eaux - Adoption du budget primitif pour l'exercice 2025

Considérant la date butoir du vote du budget primitif fixée au 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte,
Considérant la note de synthèse présentée par la Vice-Présidente en charge des finances,
Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les collectivités de plus de 3 500 habitants,
Vu l'instruction M49 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2025,
Considérant la transmission des documents budgétaires le 27 mars 2025

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide, étant précisé que le budget primitif de 2025 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2024 :

- D'adopter dans l'ensemble le budget primitif 2025 du budget annexe Service des eaux comme suit :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	00 873,370,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,000,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)(si excédent)0,0000 873,37
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	00 873,3700 873,37
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1004 et 1008)	41 488,280,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)(si solde positif)0,0041 488,28
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	41 488,2841 488,28
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	102 361,65102 361,65

Annexe(s) - [BP 2025 et Note synthétique globale budget primitif 2025](#)

2025/

Suite – Délibération 2025/034

Le secrétaire de séance,
Jérémy RICHARD



IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Acte certifié exécutoire
Transmission en Sous-Préfecture le 10/04/2025
Publication le 11/04/2025

Pour expédition conforme
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional
Serge SIMEON


CATEAU-CAMBRÉSIS
Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des collectivités territoriales : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section –fonctionnement et investissement –doit être équilibrée, tant pour le budget principal conformément aux exigences du cadre légal de la comptabilité publique.

Il respecte les principes budgétaires : antériorité, annualité, unité, universalité, spécialité, et sincérité.

Pour financer les investissements 2025, la Ca2c doit prélever sur les excédents reportés à hauteur de 2 747 068 €

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1066)	11 020 440,51	10 025 374,04
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 052 272,32	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 050 338,10
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		17 581 712,83	17 581 712,83

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	48 312 810,04	45 505 742,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 17 720 407,07
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		48 312 810,04	63 205 150,03

TOTAL DU BUDGET (4)		65 804 523,77	80 876 863,40
---------------------	--	---------------	---------------



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services :

- Les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité :
 - Les charges à caractère général (contrats de prestation de service, fluides, énergie, maintenance, assurances, frais télécommunication, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures ...)
 - Les charges de personnel
 - Les charges financières liées à la dette
 - Les dotations aux amortissements, provisions

Le montant prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2025 s'élève à 37 203 963 € en augmentation de 6.05 % soit + 2 121 k€ principalement liée à l'augmentation de la cotisation SIAVED + 1524 k€

- Les recettes que la collectivité peut percevoir et qui permettent le financement des dépenses de fonctionnement :
 - Impôts et taxes
 - Dotation de l'état
 - Les produits de services (loyer du pôle d'entreprise, recette aire d'accueil gens du voyage...)

Le montant prévisionnel des recettes réelle de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève à 45 433 007 € en diminution de -0.11%



Note de présentation synthétique

Avril 2025

Budget primitif 2025

Les dépenses de fonctionnement

Section	CA 2024	BP 2025	Evolution	Evol. En %
Dépenses de fonctionnement	37 231 991	48 312 811	11 080 820	29,76%
Dépenses réelles	35 082 062	37 203 963	2 121 901	6,05%
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 058 141	7 349 433	291 293	4,13%
12 CHARGES DE PERSONNEL	2 570 263	2 703 165	132 902	5,17%
14 ATTENUATION DE PRODUITS	13 788 411	13 751 190	-37 220	-0,27%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	10 803 525	12 579 365	1 775 840	16,44%
66 CHARGES FINANCIERES	653 702	561 935	-91 767	-14,04%
67 CHARGES SPECIFIQUES	5 832	258 874	253 043	4338,89%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	202 189	0	-202 189	-100,00%
Opération d'ordre	2 149 928	11 108 848	8 958 919	
22 DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	
23 VIREMENT A LA SECT. D'INV.	0	8 932 848	8 932 848	
42 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 149 928	2 176 000	26 072	1,21%

- Les charges à caractère général (011)

Détail du chapitre	CA 2024	BP 2025	Evolution
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 058 141	7 349 433	291 293
60 ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	926 509	952 854	26 346
61 SERVICES EXTERIEURS	5 538 125	5 791 230	253 105
62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	569 443	580 877	11 433
63 IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS AS	24 064	24 473	409

Elles représentent près de 20% des dépenses réel de fonctionnement et augmentent de 4.13% par rapport à 2024

Comptes 60 : fluides, carburants, fourniture de petit matériel pour les brigades. 71% des dépenses sont affectées aux consommations d'électricité 681 k€ (Eclairage public et bâtiment communautaire)

Comptes 61 et 62 : les services extérieurs, prestations de service, assurances, entretien et maintenance du patrimoine...

Les délégations des services publics représentent 91% des dépenses soit

- 1 809 k€ pour la compétence gestion des Espaces nautique intercommunal (+43 k€)
- 3 482 k€ pour la compétence transport (+ 98 k€)

Il est à noter que sur 2025 la Ca2c souhaite la mise en place d'un nouveau service à destination de ses communes membres : le passage biannuel d'une balayeuse. L'EPCI fera appel à un prestataire spécialisé pour assurer ce service. La balayeuse, sillonnera désormais les rues de chaque commune membre deux fois par an, en fonction des besoins et des saisons. Ce service de proximité, entièrement gratuit pour les communes, permettra d'améliorer significativement la qualité de vie des administrés. + 100 k€

Comptes 63 : les impôts et taxes versés, restent stable par rapport à 2024



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

- Les charges de personnel (012)

Les dépenses liées au personnel représentent 7.55% des dépenses réelles de fonctionnement. Le budget 2025 prévoit une augmentation des charges de personnel de + 5.17% par rapport au budget 2024 soit un montant total de charges de 2 703 165 € (+ 132 902 € par rapport à 2024) qui tient compte des éléments suivants :

Des mesures externes à la collectivité décidées par l'Etat :

- Gel du point d'indice : Le gouvernement a décidé de geler le point d'indice en 2025. Ce gel signifie que les fonctionnaires ne bénéficieront d'aucune augmentation automatique de leur rémunération de base, ce qui devrait permettre à l'État de réaliser environ 2,5 milliards d'euros d'économies.
- Maintien de la suppression de la prime GIPA
- Hausse des cotisation CNRACL : + 42 471 €

Des mesures internes à la collectivité :

- Le Glissement vieillesse technicité (GVT), correspondant à l'évolution mécanique des carrières des personnels (avancement de grade et d'échelon, promotion interne, réussite aux concours etc). Sur l'exercice 2025 les prévisions actuelles font état d'un montant GVT à +1%.
- Dans le but d'offrir un meilleur soutien technique aux communes, il a été décidé d'augmenter les ressources humaines des brigades (verte, patrimoine et peinture). Quatre agents, qui étaient jusqu'à présent employés sous contrat saisonnier, passeront à un contrat à temps plein.
- Recrutement d'un agent administratif sur 8 mois pour soutenir la réorganisation des tâches en interne suite à un départ et 2 arrêts longue maladie.

- Atténuation de produit (014)

Les attributions de compensation (13 751 k€ en 2025) constituent le premier poste de dépenses et représentent plus de 38 % des dépenses réelles

C'est une dépense obligatoire pour la Communauté d'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération répond au régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique, c'est à dire que l'ensemble des produits fiscaux des entreprises lui est reversé. Cette perte de produit fiscal pour les communes est compensée strictement par une attribution de compensation (AC) qui est versée par la Communauté d'Agglomération aux communes chaque année.

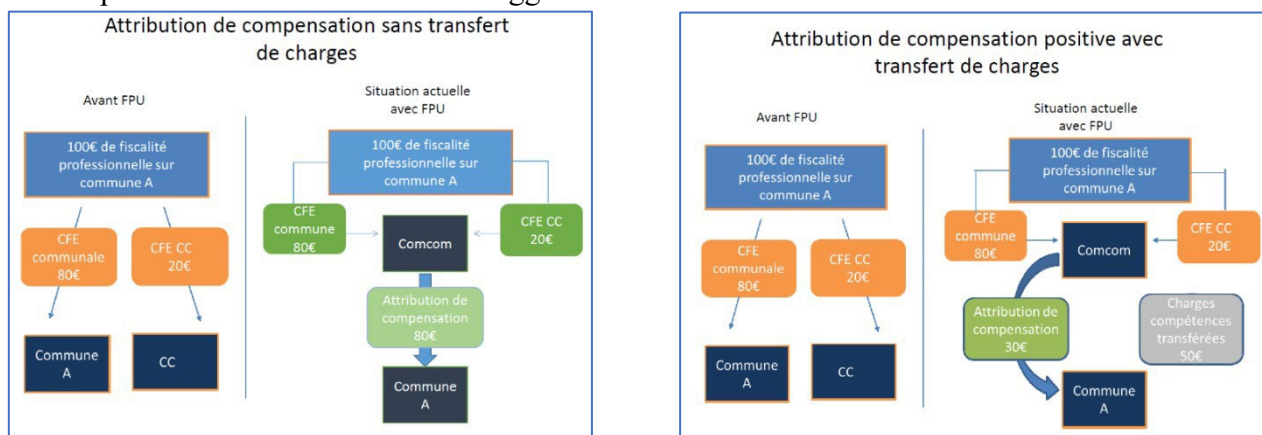
Dès lors, il est soustrait à cette Attribution de Compensation les charges transférées par les communes dans le cadre de transferts de compétence au profit de la Communauté. (Ex de transfert de compétence et donc de charge : éclairage public, petite enfance, GEPU...)



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

Si les charges transférées sont plus élevées que les produits fiscaux transférés, alors l'Attribution de Compensation sera négative, c'est à dire que ce sera à la commune de verser une compensation à la Communauté d'agglomération.



- Autres charges de gestion (065)

Elles représentent près de 33.8% des dépenses réelles de fonctionnement. Il s'agit du deuxième poste de dépenses.

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le montant des cotisations et des subventions allouées aux syndicats, associations et aux budgets annexes :

Compétence ordures ménagers et déchetterie : 8 674 K€ (SIAVED), + 1 524 k€* estimatif

La contribution SIAVED représente 61% du chapitre 65 et elle n'est pas arrêtée à ce jour. Cependant une première analyse laisse envisager une hausse importante.

Contribution Collecte :

- + 450 k€ : Grâce à un excédent de 450 k€ en 2023, l'évolution des cotisations a pu être contenue en 2024. Toutefois, cette mesure entraîne inévitablement une hausse des cotisations à même hauteur en 2025 afin de rétablir l'équilibre financier sans l'excédent reporté.
- + 216 k€ actualisation des nouveaux marchés de collectes + 6.6%
- + 264 k€ imputation directe du Quai de transfert (initialement supporté par le budget traitement)
- + 200 k€ prévision révision semestrielle
- + 68 k€ refacturation prestation diverse principalement la remise en état des bornes enterrées.
- + Augmentation des contributions budget CVE : à la suite de la diminution des recettes chaleur/électricité

Compétence GEPU : 1 548 K€ (SIDEN SIAN, Regie) + 26 k€

Compétence GEMAPI : 503 020 (SMABE...) + 8 k€

Compétence petite enfance : 378 439 € (Maison enchantée, Les enfants du pays de Matisse...)

Compétence Tourisme : 417 257 € (Agence d'attractivité, Entretien de la Sambre)

Aide aux permis : 300 000 €

Subvention aux budgets annexes : 217 589 € pour le crématorium

- Charge financière (66)

Avec un encours de dette qui s'établit à 16 103 923 € au 1^{er} janvier 2024, la CA2C continue d'afficher une bonne maîtrise de son endettement. Un désendettement de 9 496 153 € depuis le début de mandat 2020 et un financement de ses projets sans recours à l'emprunt.

Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

A noter que la Ca2C affiche une dette classée «1A » (produits non risqués) pour 92% et «1B » (à risque faible et limité) pour 8.68% selon les critères de la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales, dite « Charte Gissler ». La « toxicité » de l'encours est donc quasi nulle.

- Dotation aux provisions 68

La dotation aux provisions est une **opération comptable qui consiste à constater : la dépréciation d'un actif ; une charge à payer ultérieurement**, elle est fluctuante d'une année à l'autre.

- Opération d'ordre (042 – 023)

Il s'agit des dépenses de fonctionnement inscrites en contrepartie en recettes de la section d'investissement pour financer de futur investissement :

Les amortissements pour 2 176 k€.

le virement à la section d'investissement (autofinancement sans subvention) est de 8 932 k€

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts directs et indirects, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions et loyers des locaux du pôle d'entreprise.

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement pour l'année 2025 s'élève à 45 433 007 € en diminution de 0.11%

Section	CA 2024	BP 2025	Evolution	Evol. En %
Recettes de fonctionnements	45 603 294	45 565 743	-37 551	-0,08%
Opération d'ordre	120 978	132 736	11 758	9,72%
42 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	120 978	132 736	11 758	9,72%
Recettes réelles	45 482 317	45 433 007	-49 310	-0,11%
13 ATTENUATION DE CHARGES	160 138	167 743	7 605	4,75%
70 PRODUITS DES SERVICES	380 348	319 533	-60 815	-15,99%
73 IMPOTS ET TAXES	30 638 173	31 183 047	544 874	1,78%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	13 185 801	12 970 197	-215 604	-1,64%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	450 728	74 704	-376 024	-83,43%
76 PRODUITS FINANCIERS	200 477	119 917	-80 560	-40,18%
77 PRODUITS SPECIFIQUES	136 653	0	-136 653	-100,00%
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	330 000	597 867	267 867	81,17%

- Les Impôts et Taxe (73) 68% du budget réel de fonctionnement

	1386	BP 2025	Évolution
	issus de la fiscalité	avec 1259	
Taxe d'habitation	184 505	149 579	-34 926
Taxe fonciere	3 408 903	3 489 850	80 947
Taxe fonciere non baties	421 060	426 682	5 622
TEOM	8 487 021	8 674 805	187 784
CFE	4 535 873	4 770 514	234 641
TASCOM	831 114	831 115	1
IFER	965 122	982 498	17 376
CVAE			0
TAXE ADDITIONNELLE	89 836	85 536	-4 300
GEMAPI	434 561	494 612	60 051
fraction de TVA TH	4 834 482	4 847 464	12 982
Fraction TVA CVAE	2 233 410	2 336 148	102 738
Total	26 425 887	27 088 803	662 916
Rôle supplémentaire	106 491		-106 491
Total Fiscalité	26 532 378	27 088 803	556 425



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

Chaque année la valeur locative, définie initialement par les services fiscaux de l'Etat, est réévaluée sur la base de l'inflation. L'évolution de la fiscalité suit les prévisions inscrites dans la LF 2025 par une augmentation des bases de 1.7% pour les impôts ménages. Cette donnée est importante car elle permet à notre EPCI d'avoir une dynamique importante de ses recettes fiscales avec un **taux d'imposition inchangé.**

La suppression progressive de la TH sur les résidences principales et de la CVAE a nécessité la mise en place de mécanismes de compensation pour les collectivités territoriales, afin de garantir la stabilité de leurs ressources financières. Ces suppressions ont été remplacé par des fractions de TVA dont la dynamique a été gelé en 2025 par la loi de finances

Les rôles supplémentaires résultant d'omissions ou d'inexactitudes des impositions sont imprévisible d'une année sur l'autre.

- Dotation et Subvention (74) 28 % du budget

Il est important de noter que les chiffres relatifs aux dotations pour l'exercice 2025 n'ont pas encore été notifiés à ce jour. Les données présentées dans ce rapport sont donc basées sur les prévisions issues de la loi de finances 2025. Ces informations sont susceptibles d'être ajustées une fois les notifications officielles reçues

	CR 2024	BP 2025	Évolution
Dotation de base	1 340 391	1 399 615	59 224
Dotation de compensation	3 557 543	3 428 574	-128 969
DCRTP	1 627 249	1 448 571	-246 202
FDPTP	332 083	262 312	-69 771
ALLOCATION COMPENSATRICE CFE + TH	3 168 077	3 345 164	178 087
Compensation compétence Transport	3 007 918	2 932 421	-75 497
Aide financements AAGV	101 722	101 722	0

Dotation de base + 59224 €

Destinée à aider la CA dans son fonctionnement, elle est calculée en fonction de la richesse fiscale de l'EPCI, du revenu imposable moyen des habitants et de son niveau d'intégration. Le PLF 2025 estime les recettes des dotations stables.

Dotation de compensation – 128 969 €

Dans le cadre d'une stabilisation en valeur de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales, avec la progression de la population, le soutien à la péréquation et la progression de l'intercommunalité, il est introduit depuis 2012 un écrêtement uniforme de la dotation de compensation.



En parallèle, la DCRTP – 246 202 € et FDPTP – 69 771 € dotation et fonds de compensation de la réforme de la taxe professionnelle permettant le maintien d’un plancher de ressources pour chaque catégorie de collectivités a également été mise en place. Aujourd’hui elles sont considéré comme variable d’ajustement au budget de l’état.

Allocation Compensatrice les pertes de ressources consécutives à des mesures d’exemption, d’exonérations, d’abattements ou de plafonnements des taux décidées par la loi sont compensées par l’État tel que la réforme des impôts dit de production exonération de 50% de la CFE pour les industries.

- Les autre produits :
Réduction significative de 376 024 € est observée dans la catégorie 'Autres Produits'. Ce poste, qui atteignait 655 448 € en 2024, diminue en 2025 en raison des recettes non récurrentes. Parmi celles-ci figuraient le remboursement de l'amortisseur électrique et le remboursement de l'ENI du Cateau

La section d’investissement

Les recettes d’investissement

Section	CA 2024	BP 2025	Evolution	Evol. En %
Recette d'investissement	2 954 493	16 925 375	13 970 882	472,87%
Opération d'ordre	2 184 138	11 108 848	8 924 709	408,61%
21 VIREMENT DE SECTION FONCTION.	0	8 932 848	8 932 848	#DIV/0!
40 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 149 928	2 176 000	26 072	1,21%
41 OPERATIONS PATRIMONIALES	34 210	0	-34 210	-100,00%
Opérations réelles	770 355	5 816 527	5 046 172	655,05%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	203 318	4 995 934	4 792 616	2357,20%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	559 660	820 593	260 933	46,62%
16 EMPRUNTS ET DETTES	7 377	0	-7 377	

Les subventions d’investissements inscrites dans le BP 2025 sont des aides financières qui ont été octroyées à titre définitif. Ces subventions servent à financer principalement des investissements 2024 :

Subventions notifiées	820 593 €
Fonds vert – Rénovation énergétique	201 524 €
DETR – rénovation énergétique	225 869 €
Subvention insertion emploi	86 000
Subvention crèche Walincourt notifiée	307 200 €

Les opérations d’ordres : elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement, elles concernant toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire pour un montant identique



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

L'AUTOFINANCEMENT

	BP 2025
Recette réelle de fonctionnement	45 433 007
Charge réelle de fonctionnement	- 37 203 963
Capacité autofinancement	= 8 229 044
Remboursement capital	- 1 946 118
Subvention notifiées	+ 820 593
Capacité de financement 2025	= 7 103 519

Les Dépenses d'investissement

Section	CA 2024	BP 2025	Evolution	Evol. En %
Dépenses d'investissement	4 833 957	11 929 441	7 095 484	
Opération d'ordre	155 187	132 736	-22 451	-14,47%
40 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	120 978	132 736	11 758	9,72%
41 OPERATIONS PATRIMONIALES	34 210	0	-34 210	-100,00%
Opérations réelles	4 678 769	11 796 704	7 117 935	152,13%
27 Avance aux budgets annexe ZAE	0	4 995 587	4 995 587	
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0	
16 EMPRUNTS ET DETTES	1 961 985	1 946 118	-15 867	-0,81%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 092	50 000	-18 092	-26,57%
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSE	997 580	1 010 000	12 420	1,25%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 616 903	3 795 000	2 178 097	134,71%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	34 210	0	-34 210	-100,00%

La communauté d'Agglomération arrive à dégager 7 103 516 € pour financer ses investissements 2025.

Dépenses récurrentes : 3 025 000 €

Entretien du parc Eclairage public	800 000
Gros Matériel Brigade :	365 000
<i>Camion Benne</i>	<i>50 000</i>
<i>Camion Nacelle</i>	<i>105 000</i>
<i>Faucheuse débroussailleuse</i>	<i>50 000</i>
<i>Tracteur</i>	<i>100 000</i>
<i>Petite Balayeuse</i>	<i>10 000</i>
<i>Fenwick</i>	<i>25 000</i>



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

Petit Matériel	25 000
Aide Politique Logement et Habitat	60 000
Gros Entretiens et Réparations bâtiments	200 000
Voirie Intercommunale <i>Voirie Catillon</i> <i>Voirie Reumont</i>	500 000
Subventions aux entreprises	250 000
Fonds de concours communes classique	350 000
Fonds de concours communes développement durable	350 000
Signalétique mobilité	100 000
Divers plateaux sportifs	50 000

Les projet 2025 : 6 825 587 €

Travaux zone d'activité	4 995 587
Aménagement Gare Routière (acquisition démolition travaux)	800 000
	3 434 478 en 2026
Enrobée zone vallée hérie	400 000
Etude mobilité	50 000
Maison de santé	180 000
Insertion pour l'emploi	400 000

Afin de financer ses projets d'investissement 9 850 587 € la Ca2c doit prélever 2 747 068 € sur ses excédents antérieurs

ce budget témoigne de notre capacité à investir significativement dans l'avenir, sans recourir à l'endettement.

Grâce à une gestion financière prudente et aux excédents antérieurs, nous sommes en mesure de financer l'ensemble de nos projets en fonds propres. Cette approche nous offre une flexibilité précieuse et nous permet de maintenir une situation financière solide.

Les projets financés reflètent notre engagement envers nos communes, notre population et le développement économique.



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

LES BUDGETS ANNEXES

Le crématorium :

Fonctionnement dépenses		738 324
Fonctionnement recette		520 735
Résultat de fonctionnement (Hors subvention d'équilibre)		217 589

L'ouverture du crématorium de Denain engendre une prévision de baisse de 113 crémations annuelles, représentant un manque à gagner de 81 000 € en année pleine (28 900 € prévu en 2025) . Le budget du crématorium présente un déficit structurel, principalement dû au bail emphytéotique et aux coûts de maintenance du four, qui absorbent 65 % du budget.

Le déficit de la section de fonctionnement s'élève à 217 589 € et sera compensé par une subvention d'équilibre provenant du budget principal. Par conséquent, le budget est présenté à l'équilibre en section de fonctionnement, s'établissant à 738 324 €, et également à l'équilibre en section d'investissement, atteignant 206 654 €.

Enfin, l'installation d'un second four est actuellement à l'étude afin d'augmenter la capacité du crématorium et de répondre à la demande future.

Location développement économique :

Ce budget annexe permet le suivi des activités des services publics industriels et commerciaux de location de bâtiment à destination économique.

Ce budget est présenté en équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 306 070 € et en équilibre en section d'investissement à hauteur de 313 311 €

Zone d'activité économique :

Pour développer le secteur économique sur le territoire, la Ca2C a acquis par voie amiable ou par voie de DUP, un certain nombre de terrain. Ces acquisitions permettent de constituer des réserves foncières, qui sont/seront ensuite revendues à des acteurs économiques. Il est important de noter que ce budget n'engendre pas de revenus de fonctionnement immédiats. Par conséquent, il est intégralement financé par une avance provenant du budget principal de la Ca2C. Cette avance sera ensuite remboursée au fur et à mesure de la vente des terrains aménagés. Montant de l'avance 4 995 586 €

Le budget est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 7 451 873 €

Le budget est équilibré en section d'investissement à hauteur de 7 536 447 €



Note de présentation synthétique

Budget primitif 2025

Budget Service des eaux et service assainissement :

Suite du transfert définitif de la compétence eau et assainissement au Syndicat mixte SIDEN SIAN, une étude est en cours sur la possibilité de clôturer les deux budgets.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003063300206	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAU OU ASSAINISSEMENT SERVICE DES EAUX
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE DES EAUX (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	17
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	19
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	23
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	60 873,37	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 60 873,37
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		60 873,37	60 873,37
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	41 488,28	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 41 488,28
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		41 488,28	41 488,28
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		102 361,65	102 361,65

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	60 873,37	60 873,37	60 873,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 605,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 605,15	0,00	60 873,37	60 873,37	60 873,37
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 605,15	0,00	60 873,37	60 873,37	60 873,37
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 605,15	0,00	60 873,37	60 873,37	60 873,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 873,37
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	60 873,37
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 873,37
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	41 488,28	41 488,28	41 488,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	41 488,28	41 488,28	41 488,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	41 488,28	41 488,28	41 488,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	41 488,28	41 488,28	41 488,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 488,28
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	41 488,28
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 488,28
--	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
--	------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	60 873,37		60 873,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		60 873,37	0,00	60 873,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 873,37
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	41 488,28	0,00	41 488,28
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		41 488,28	0,00	41 488,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 488,28
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	60 873,37
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 873,37
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	41 488,28
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 488,28
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	60 873,37	60 873,37
611	Sous-traitance générale	0,00	60 873,37	60 873,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 605,15	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	783,13	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	812,02	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 605,15	60 873,37	60 873,37
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 605,15	60 873,37	60 873,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 605,15	60 873,37	60 873,37

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 873,37
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	60 873,37
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 873,37
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	41 488,28	41 488,28
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	41 488,28	41 488,28
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	41 488,28	41 488,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	41 488,28	41 488,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	41 488,28	41 488,28

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 488,28
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	41 488,28
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 488,28
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	02/07/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2033 Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	04/07/2023
L	204)(1 Subvention d'équipement versée Bien mobilier et matériel	5	04/07/2023
L	204XX2 Subvention d'équipement versée Batiment	20	04/07/2023
L	204)(3 Subvention d'équipement versée Projets d'infrastructures d'interet national	30	04/07/2023
L	204)(5 Subvention d'équipement versée Monument Historique	30	04/07/2023
L	204)(4 Subvention d'équipement versée Voirie	30	04/07/2023
L	2051 Concessions et droits similaires Logiciels Bureautiques, applicatifs, progiciels, site internet	3	04/07/2023
L	211 Terrain	0	04/07/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	04/07/2023
L	2128 Agencement et aménagement de terrain autres Cloture, mouvement de terre	15	04/07/2023
L	213 Construction(non productif de revenu)	0	04/07/2023
L	21321 Construction Immeuble de rapport Batimeent à usage de location	30	04/07/2023
L	21328 Construction Batiments privés	30	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions , divers Peinture	10	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions divers Menuiserie	15	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement Toitur plomberie revetement isolation	20	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions Electricité	30	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement petit équipement plateau sportif	10	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions plateaux sportif	20	04/07/2023
L	2141 Constructions sur sol d'autrui Batiments public	0	04/07/2023
L	2142 Constructions sur sol d'autrui Immeuble de rapport	30	04/07/2023
L	2151 Réseaux de voirie Route, bordures de chaussée, aire de stationnement	30	04/07/2023
L	2152 Installation de voirie Mat, Lampadaire, panneaux de signalisation...	20	04/07/2023
L	215731 Matériel roulant de voirie Balayeuse de voirie, camion de marquage...	8	04/07/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	5	04/07/2023
L	2158 Autres matériel et outillage Petit matériel : débrouissalleuse, tondeuse	5	04/07/2023
L	2158 Autres matériel et outillage Défibriateur	5	05/07/2023
L	21828 Matériel de transport Véhicules légers	6	06/07/2023
L	21828 Matériel de transport Tous véhicules de plus de 3,5 tonnes, mini camion, remorque, tracteur...	7	07/07/2023
L	21828 Matériel de transport Véhicules deux roues	5	08/07/2023
L	21838 Matériel de bureau et matériel informatique Ordinateur,	5	09/07/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21839 Matériel de bureau et matériel informatique Téléphonie portable, ordinateur portable	3	10/07/2023
L	2184 Mobilier Administratif : tables, bureau, mobilier de rangement	15	11/07/2023
L	2184 Mobilier Mobilier à disposition du public	10	12/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Gros électroménager	5	13/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Coffre fort, armoires ignifuges, armoires fortes	20	14/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Equipement ateliers : échafaudage, manitou, transpalette	12	15/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		3 451,78	3 451,78	0,00	3 451,78
Provision reste a recouvrer	0,00	31/12/2020	3 451,78	3 451,78	0,00	3 451,78
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		3 451,78	3 451,78	0,00	3 451,78

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	41 488,28	41 488,28
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	41 488,28	41 488,28

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	41 488,28	41 488,28
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	41 488,28	41 488,28

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AVESNES-LES-AUBERT M. MAILLARD Laurent Procuration à M. DEFAUX Maurice	
AVESNES-LES-AUBERT M.BASQUIN Alexandre Procuration à Mme PORTIER Carole	
AVESNES-LES-AUBERT MmePORTIER Carole	
BAZUEL M.MACAREZ Jean-Félix	
BEAUMONT-EN-CAMBRÉSIS M.BACCOUT Fabrice	
BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS M.HERBET Yannick	
BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS MmeMÉRESSE DELSARTE Virginie Procuration à M. HERBET Yannick	
BERTRY M.OLIVIER Jacques	
BERTRY MmeGAVE Nathalie	
BOUSSIÈRES-EN-CAMBRÉSIS M.LOIGNON Laurent	
BRIASTRE MmeDHAUSSY Mariana	
BUSIGNY M.MARECHALLE Didier	
BUSIGNY MmeGOURMEZ Nicole	
BÉTHENCOURT M.SOUPPLY Paul	
BÉVILLERS M.DUDANT Pierre-Henri	
CARNIÈRES MmeHOTTON Sandrine	
CATILLON-SUR-SAMBRE MmeLEDUC Brigitte	
CATTENIÈRES M.FORRIERES Daniel	
CAUDRY M.BALÉDENT Matthieu Procuration à M. BRICOUT Frédéric	
CAUDRY M.BONIFACE Didier	
CAUDRY M.BRICOUT Frédéric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CAUDRY M.COLLIN Denis	
CAUDRY M.DOYER Claude	
CAUDRY M.HISBERGUE Antoine	
CAUDRY M.POULAIN Bernard	
CAUDRY M.RIQUET Alain	
CAUDRY MmeBERANGER Agnès Procuration à	
CAUDRY MmeDAUCHET Martine Procuration à M. BONIFACE Didier	
CAUDRY MmeMATON Audrey	
CAUDRY MmeMÉRY-DUEZ Anne-Sophie	
CAUDRY MmeRICHOME Liliane	
CAUDRY MmeTHUILLEZ Martine Procuration à Mme THUILLEZ Martine	
CAUDRY MmeTRIOUX COURBET Sandrine	
CAULLERY M.GOETGHELUCK Alain	
CLARY MmeDÉPREZ Marie-Josée	
DEHÉRIES M.PELLETIER Gilles	
ESTOURMEL M.PLET Bernard	
FONTAINE-AU-PIRE M.GERARD Jean-Claude	
HAUCOURT-EN-CAMBRÉSIS M.BONIFACE Patrice Procuration à Mme DOERLER-DESENNE Axelle	
HONNECHY M.LEFEBVRE Bertrand	
INCHY-EN-CAMBRÉSIS M.BASQUIN Etienne	
LA GROISE M.DEMADE Aymeric	
LE CATEAU-CAMBRÉSIS M.DAVOINE Matthieu	
LE CATEAU-CAMBRÉSIS M.MODARELLI Joseph	
LE CATEAU-CAMBRÉSIS M.PORCHERET Didier	
LE CATEAU-CAMBRÉSIS M.SIMEON Serge	
LE CATEAU-CAMBRÉSIS MmeCLERC Sylvie	
LE CATEAU-CAMBRÉSIS MmeMANESSE Joëlle	
LE CATEAU-CAMBRÉSIS MmePLATEAUX Stéphanie	
LE POMMEREUIL M.PAQUET Pascal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LIGNY-EN-CAMBRÉSIS M.LEONARD Julien	
LIGNY-EN-CAMBRÉSIS MmeMERIAUX Christelle	
MALINCOURT Mme HERBET Marie Françoise	
MARETZ MmeLESNE SETIAUX Monique	
MAUROIS MmeDUBUIS Bernadette	
MAZINGHIEN M.HENNEQUART Michel	
MONTAY MmeRIBES-GRUERE Laurence	
MONTIGNY-EN-CAMBRÉSIS M.GOURAUD Francis	
NEUVILLY M.HAVART Ludovic	
ORS M.VILLAIN Bruno Procuration à M. MODARELLI Joseph	
QUIÉVY M.HALLE Sylvain	
REJET-DE-BEAULIEU MmeNOIRMAIN Augustine	
REUMONT M.RICHEZ Jean-Pierre	
SAINT-AUBERT M.GERARD Pascal Procuration à M. HALLE Sylvain	
SAINT-BENIN MmeGODELIEZ NICAISE Véronique	
SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI M.DEFAUX Maurice	
SAINT-SOUPLET-ESCAUFOURT M.QUONIOU Henri	
SAINT-VAAST-EN-CAMBRÉSIS M.JUMEAUX Stéphane	
TROISVILLES M.RICHARD Jérémy	
VILLERS-OUTRÉAUX M.QUEVREUX Patrice	
VILLERS-OUTRÉAUX MmeDOERLER-DESENNE Axelle	
WALINCOURT-SELVIGNY M.MÉLI Jérôme	
WALINCOURT-SELVIGNY MmeMAILLY Chantal Procuration à M. MÉLI Jérôme	
ÉLINCOURT M.LAUDE Pierre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2025_034
Objet :	Délibération 2025/034 - Budget annexe service des eaux ? Adoption du budget primitif pour l'exercice 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200030633-20250409-2025_034-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20250409-2025_034-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2025.34.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20250409-2025_034-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	317.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : A34.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20250409-2025_034-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	10 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 avril 2025 à 17h18min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 avril 2025 à 17h18min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 avril 2025 à 17h18min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 avril 2025 à 17h43min23s	Reçu par le MI le 2025-04-10